

Lin – Production Fondation, Enregistrée et Certifiée

Exigences générales pour toutes les cultures de semences pédigrées

Les normes de base pour toutes les cultures sont énoncées dans [Exigences générales pour toutes les cultures de semences pédigrées](#). De plus, les normes suivantes s'appliquent au lin.

Exigences concernant le terrain

Culture inspectée	NE doit PAS être produite sur un terrain qui :
Fondation, Enregistrée et Certifiée	<p>a porté l'année précédente :</p> <ul style="list-style-type: none">• une culture non pédigrée de lin.• une culture de lin d'une variété différente.• une culture d'alpiste des Canaries.• une culture non pédigrée d'orge, de haricot, de sarrasin, de pois chiche, de féverole, de lentille, de lupin, d'avoine, de pois, de seigle, de carthame, de soya, de tournesol, de triticales, de blé ou de blé dur (durum) qui a suivi une culture non pédigrée de lin deux (2) ans auparavant ou une variété différente de lin deux (2) ans auparavant.

Inspection des cultures

Les cultures de lin doivent être inspectées en pleine floraison. L'inspection devrait avoir lieu le matin.

Normes applicables aux cultures

Isolement

Distances d'isolement minimales requises entre une culture inspectée et d'autres cultures :

1. Pureté variétale	Distance
a. Lin pédigré inspecté de la même variété	1 mètre (3 pieds)
b. Différentes variétés de lin ou de lin non pédigré	3 mètres (10 pieds)
2. Pureté mécanique	Distance
a. Alpiste des Canaries	2 mètres (6 pieds)

Tolérances maximales d'impuretés

1. Pureté variétale (hors-types/autres variétés en moyenne dans 10 000 plants)
 - a. Fondation – 1
 - b. Enregistrée – 3
 - c. Certifiée – 8